

POLICE FÉDÉRALE | DIRECTION DE L'INFORMATION POLICIÈRE  
OPÉRATIONNELLE | APPUI À LA POLITIQUE POLICIÈRE | SERVICE  
DONNÉES DE GESTION



# Analyse «globale» de l'Enquête Locale de Sécurité 2011

ELLEN VAN DEN BOGAERDE | ISABELLE VAN DEN STEEN | ANNELIES DE BIE | PASCAL MARCHAND  
sous la direction de PATRIZIA KLINCKHAMERS | MICHEL CROQUET

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie de l'enquête</b>	<b>5</b>
<b>2.1</b>	<b>Une enquête postale et par internet</b>	<b>5</b>
<b>2.2</b>	<b>Communes et zones de police participantes</b>	<b>6</b>
<b>2.3</b>	<b>L'échantillon</b>	<b>6</b>
2.3.1	Pré-stratification	6
2.3.2	Taux de réponse	7
2.3.3	Post-stratification	7
<b>2.4</b>	<b>Profil des répondants et population</b>	<b>8</b>
2.4.1	Comparaison entre la population et l'échantillon selon l'âge et le sexe	8
2.4.2	Répartition de l'échantillon selon les zones participantes	9
2.4.3	Répartition de l'échantillon selon les autres caractéristiques personnelles	10
<b>3</b>	<b>Problèmes de quartier</b>	<b>13</b>
<b>3.1</b>	<b>«Considérez-vous les faits suivants comme un problème dans votre quartier?»</b>	<b>13</b>
3.1.1	Aperçu général	13
3.1.2	Problème de quartier «vitesse non adaptée au trafic» selon les caractéristiques personnelles	14
<b>3.2</b>	<b>Priorités</b>	<b>14</b>
<b>3.3</b>	<b>Cohésion sociale</b>	<b>16</b>
3.3.1	Aperçu général	16
3.3.2	Cohésion sociale selon la durée de résidence dans son quartier	16
<b>4</b>	<b>Sentiment d'insécurité</b>	<b>17</b>
<b>4.1</b>	<b>Apparition d'un sentiment d'insécurité général</b>	<b>17</b>
4.1.1	Répartition globale	17
4.1.2	Sentiment d'insécurité général selon les caractéristiques personnelles	17
4.1.3	Sentiment d'insécurité selon l'aspect de son quartier	18
<b>4.2</b>	<b>Comportements d'évitement</b>	<b>18</b>
<b>5</b>	<b>Victimisation et déclaration</b>	<b>20</b>
<b>5.1</b>	<b>Victimisation</b>	<b>20</b>
5.1.1	Aperçu de la victimisation selon le type de délits	20
5.1.2	(Tentative de) cambriolage selon le type d'habitation	21
<b>5.2</b>	<b>Déclaration</b>	<b>22</b>
5.2.1	Aperçu des déclarations/plaintes selon le type de délit	22
5.2.2	«Dark number»	23
<b>5.3</b>	<b>Satisfaction des victimes par rapport à l'intervention de la police</b>	<b>24</b>

<b>6</b>	<b><i>Fonctionnement policier de sa propre zone</i></b>	<b>25</b>
6.1	<b>Principe général: les services de police (de sa propre zone) font du bon/mauvais travail</b>	<b>25</b>
6.2	<b>Satisfaction à propos de la police de sa propre zone</b>	<b>25</b>
6.3	<b>«Les services de police (de sa propre zone) sont-ils faciles ou difficiles à contacter?»</b>	<b>26</b>
6.4	<b>L'agent de quartier</b>	<b>27</b>
6.4.1	«Connaissez-vous votre agent de quartier?»	27
6.4.2	«L'agent de quartier est-il facile à contacter?»	28
6.4.3	«Comment connaissez-vous votre agent de quartier?»	28
6.4.4	«Vouloir davantage de contacts avec l'agent de quartier»	29
<b>7</b>	<b><i>Dernier contact policier</i></b>	<b>31</b>
7.1	<b>Contact personnel avec la police de sa propre zone durant les 12 derniers mois</b>	<b>31</b>
7.2	<b>Raison du dernier contact policier</b>	<b>31</b>
7.3	<b>Lieu du dernier contact policier</b>	<b>32</b>
7.4	<b>Satisfaction concernant le dernier contact policier</b>	<b>33</b>
7.4.1	Satisfaction selon la raison du contact	33
7.4.2	Satisfaction par rapport au contact policier	34

# 1 Introduction

Le présent rapport reprend l'analyse globale des résultats de l'Enquête locale de sécurité (ELS). Cette enquête s'est déroulée entre juin 2011 et avril 2012 en collaboration avec différents partenaires tant au niveau local que fédéral.

L'enquête du Moniteur de sécurité (MS), réalisée depuis 1997 par le service Données de Gestions de la Direction de l'information policière opérationnelle de la Police Fédérale (CGOP/B), a déjà connu plusieurs éditions. En 2011, le projet aurait dû en être à sa huitième édition au moment où les zones de police se préparaient à la rédaction de leur nouveau plan zonal de sécurité pour 2013-2016. Malheureusement, l'enquête du Moniteur de sécurité n'a pas pu, pour des raisons budgétaires, être lancée. Il a donc, à très court terme, été nécessaire d'envisager une solution d'urgence. C'est pour répondre aux besoins des zones de police que l'Enquête locale de sécurité a été développée.

L'Enquête locale de sécurité ne remplace pas le Moniteur de sécurité. Il s'agit néanmoins de deux instruments complémentaires. Le Moniteur de sécurité établit, au-delà des données locales, un aperçu national de la victimisation, de la sécurité et de la police.

L'Enquête locale de sécurité est un instrument complémentaire centré sur les besoins locaux spécifiques en matière de gestion de la sécurité.

Le choix de participer à l'Enquête locale de sécurité s'est fait sur base volontaire. Les données ont été récoltées au niveau local avec le soutien méthodologique de CGOP/B. Le présent rapport reprend l'analyse globale des résultats des différentes zones de police et communes qui ont participé à l'enquête.

## **IMPORTANT!**

Etant donné que nous ne disposons pas de données pour tout le territoire belge, les résultats ne concernent que les zones de police et communes qui ont participé à l'enquête.

Les résultats ne sont PAS généralisables à toute la Belgique.

Le premier chapitre de ce rapport d'analyse est consacré à la méthodologie de l'enquête. La méthode de travail, la population, l'échantillon et le taux de réponse y sont examinées. Des informations complémentaires peuvent être retrouvées dans la note méthodologique.

Dans les chapitres suivants, les différents modules du questionnaire sont traités successivement et leurs résultats sont présentés: problèmes de quartier, sentiment d'insécurité, victimisation et déclaration, fonctionnement de sa propre zone de police, dernier contact avec la police.

## 2 Méthodologie de l'enquête

### 2.1 Une enquête postale et par internet

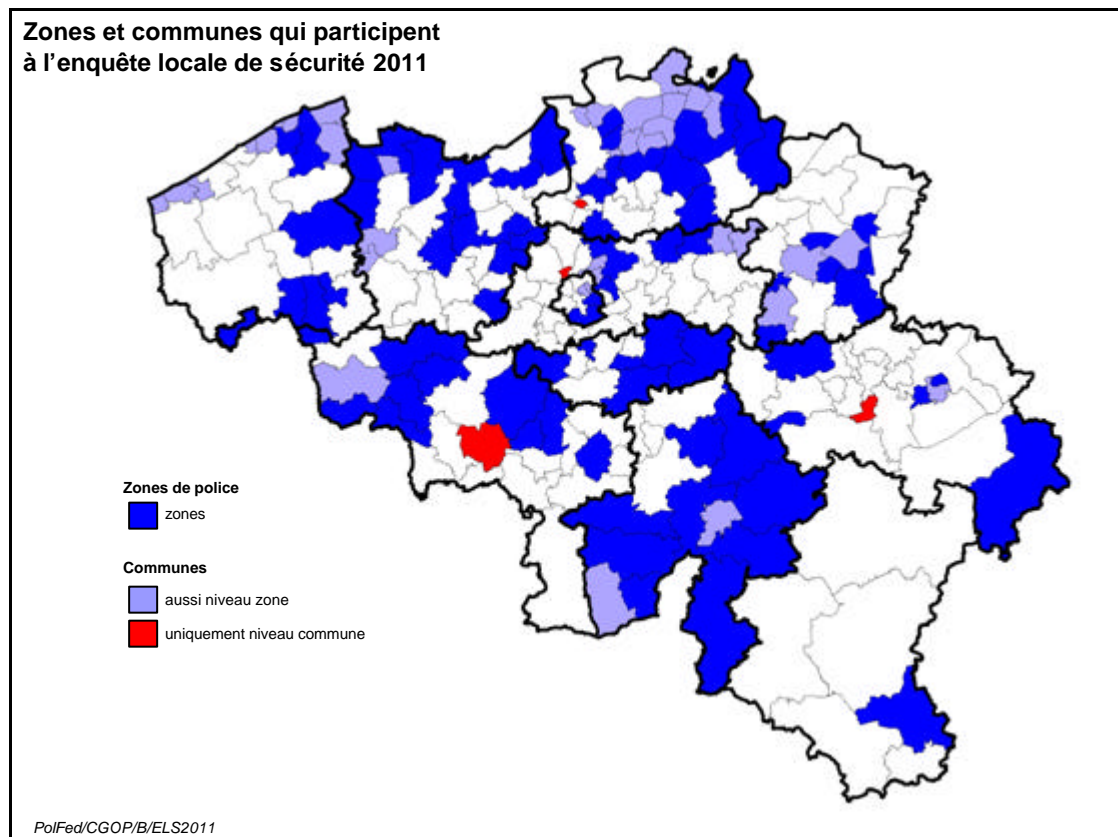
L'Enquête locale de sécurité cherche, autant que possible, à être réalisée en gestion propre par les zones de police et les communes. Le choix s'est donc porté sur un questionnaire papier avec la possibilité de le compléter directement sur Internet. La préparation et l'envoi (via la poste ou distribué par du personnel local), la récolte et l'enregistrement des réponses ont été réalisés par les zones de police et les communes. L'accompagnement du projet, le soutien méthodologique, le traitement statistique et les formations ont été pris en charge par CGOP/B.

Les premiers questionnaires ont été envoyés début octobre 2011. Les dernières réponses ont été enregistrées en février 2012.

Pour garantir une certaine uniformisation et une bonne qualité des données, des règles d'encodage ont été rédigées. Ainsi, certains questionnaires incomplets, dans lesquels un certain nombre de questions n'étaient pas complétées ou doublement encodées, ou lorsque le sexe et l'âge n'étaient pas indiqués, ont été écartés du résultat final.

## 2.2 Communes et zones de police participantes

82 zones de police ont participé à l'Enquête locale de sécurité. 42 communes disposent également d'un rapport au niveau de leur commune. 38 d'entre elles font partie d'une zone de police et 4 communes ont travaillé de manière autonome.



## 2.3 L'échantillon

### 2.3.1 Pré-stratification

Ce sont les registres de population qui ont servi de base au tirage de l'échantillon. Pour reproduire la meilleure image possible de la répartition des habitants des zones de police et des communes, ce sont les citoyens âgés de 15 ans et plus, représentatifs des catégories d'âge et de sexe, qui ont été sélectionnés. Pour les zones pluricomunales, le nombre d'habitants au sein des communes respectives a aussi été observé.

### **2.3.2 Taux de réponse**

Ce rapport d'analyse globale est basé sur 60 839 enquêtes valides. Le taux de réponse – à savoir le pourcentage d'enquêtes valides par rapport au nombre total de questionnaires envoyés – atteint en moyenne 39%. Ce pourcentage varie néanmoins entre 22,4% et 66,7%.

Il s'agit d'un taux de réponse correct, supérieur au taux minimum attendu, lequel est de 25% des enquêtes complétées.

### **2.3.3 Post-stratification**

Comme expliqué précédemment, nous avons visé à représenter le mieux possible la population réelle des communes et zones de police participantes en réalisant une pré-stratification de l'échantillon. Il y a, néanmoins, toujours des personnes qui ne participent pas à l'enquête, soit parce qu'elles refusent de participer, soit parce qu'elles ont déménagé ou encore parce que, malades, elles n'ont pas la force de participer, etc. La composition du groupe de personnes qui, en définitive, complètent le questionnaire et le renvoient, peut évidemment différer de la population réelle.

Ces écarts ont été corrigés grâce à la post-stratification. En fonction du fait qu'un sous-groupe de population est sous- ou surreprésenté dans l'échantillon, un poids supérieur ou inférieur est alors attribué à ce groupe de répondants. Cette pondération a été effectuée selon les catégories d'âge et de sexe, ainsi que selon la commune, la zone de police, la typologie des zones et les provinces<sup>1</sup>. La suite des analyses de ce rapport tiennent compte de cet échantillon pondéré.

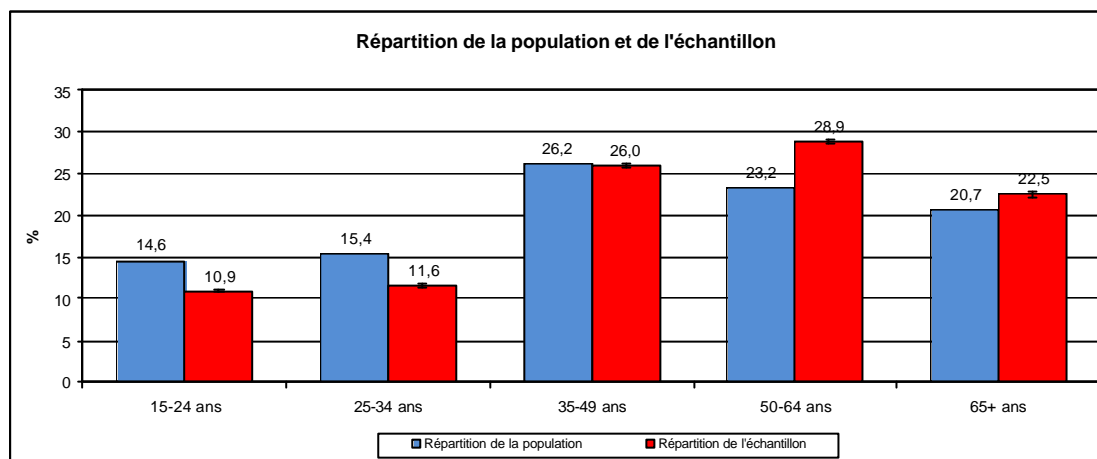
---

<sup>1</sup> *Davantage d'informations concernant la pondération peuvent être consultées dans la note méthodologique.*

## 2.4 Profil des répondants et population

### 2.4.1 Comparaison entre la population et l'échantillon selon l'âge et le sexe

Le graphique ci-dessous montre dans quelle mesure l'échantillon des participants à l'enquête effectifs diffère ou non de la répartition réelle de la population selon l'âge et le sexe.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableaux dem A. & dem B.

Les jeunes restent la catégorie d'âge la moins représentée dans l'échantillon. À l'inverse, les catégories d'âge les plus élevées sont surreprésentées dans l'échantillon par rapport à la population réelle. La catégorie d'âge la mieux représentée est la classe des 35-49 ans.

En ce qui concerne le sexe, la répartition entre hommes et femmes dans l'échantillon est proche de celle de la répartition de la population. Dans l'échantillon, nous retrouvons 52,6% de femmes et 47,4% d'hommes. Dans la population réelle, cette répartition est respectivement de 51,4% et 48,6%.

Une pondération selon l'âge et le sexe des répondants, appelée post-stratification, est appliquée pour corriger ces différences de répartition. Ceci signifie qu'un poids – plus grand pour les jeunes et moins grand pour les personnes âgées – est alloué à chaque répondant selon que sa catégorie est sous- ou surreprésentée dans l'échantillon, de façon à ce que celui-ci représente le plus correctement la répartition des catégories d'âge dans la population.



## 2.4.2 Répartition de l'échantillon selon les zones participantes

Le tableau ci-dessous reprend la liste des 82 zones de l'échantillon ayant participé à l'Enquête locale de sécurité 2011. L'échantillon global a aussi fait l'objet d'une post-stratification, comme mentionné ci-avant, selon la répartition de la population dans les différentes zones participantes.

Ainsi, le total ne reprend pas le nombre de citoyens ayant effectivement participé au sein d'une zone (qui doit être au minimum de 350) mais bien ce nombre d'enquêtes pondéré selon la distribution de la population dans les différentes zones de police par rapport à l'ensemble.

Tableau: dem C. Fréquences	%	Total
ARDENNES BRABANÇONNES	0,32	195
BALEN - DESSEL - MOL	0,99	601
BELŒIL / LEUZE -Ht	0,92	559
BUGGENHOUT - LEBBEKE	1,06	646
CHARLEROI	1,85	1124
CONDROZ -FAMENNE	0,45	271
DEMERDAL - DSZ	1,33	807
FLOWAL	0,51	309
GAVERS	0,36	216
GRENSLEIE	2,99	1818
HAZODI	1,48	900
HEKLA	1,12	679
HESBAYE	2,6	1583
KASTZE	2,24	1361
LA LOUVIERE	1,14	694
LOKALE POLITIE MECHELEN	1,01	617
MEETJESLAND CENTRUM	0,61	371
MINOS	1,05	642
POLICE HOUILLE-SEMOIS	0,33	203
POLICE LOCALE DE WATERLOO	1,3	793
POLICE LOCALE MARIEMONT	1,44	879
POLICE LOCALE VILLE D'ATH	0,62	374
POLITIE REGIO TURNHOUT	1,8	1097
POLITIE SINT-NIKLAAS	0,8	487
POLITIEZONE AARSCHOT	0,83	507
POLITIEZONE BRT	3,26	1984
POLITIEZONE DEINZE - ZULTE	0,82	496
POLITIEZONE GAOZ	1,15	698
POLITIEZONE KEMPEN N-O	0,7	428
POLITIEZONE NOORD	0,68	414
POLITIEZONE NOORDERKEMPEN	1,45	883
PZ AALST	0,91	552
PZ AALTER/KNESSELARE	0,53	323
PZ ASSENEDE/EVERGEM	0,91	552
PZ BEVEREN	1,54	936
PZ BILZEN/HOESSELT/RIEMST	4,12	2504
PZ BLANKENBERGE/ZUIENKERKE	0,94	570
PZ BRASSCHAAT	0,57	349
PZ BREDENE/DE HAAN	0,27	166
PZ BRUGGE	1,98	1203

PZ DAMME/KNOKKEHEIST	0,44	266
PZ DENDERMONDE	0,82	499
PZ GINGELOM/NIEUWERKERKEN/SINT-TRUIDEN	1,12	679
PZ LOCHRISTI/MOERBEKE/WACHTEBEKE/ZELZATE	0,9	546
PZ MALDEGEM	0,44	268
PZ NINOVE	1,22	743
PZ RANST/ZANDHOVEN	0,58	353
PZ SCHOTEN	0,51	311
PZ WETTEREN LAARNE WICHELEN	1,57	958
PZ ZWIJNDRECHT	0,7	425
REGIO RHODE & SCHELDE	1,2	727
REGIO TIELT	1,37	835
SCHAARBEEK ST.JOSSE EVERE	3,85	2343
UCCLE/W-B/AUDERGHEN	2,95	1794
VILVOORDE - MACHELEN	1,43	872
VLAS	1,56	950
VOORKEMPEN	3,08	1876
WESTKUST	1,02	618
ZAVENTEM	0,85	516
ZONE DE POLICE DE JODOIGNE	0,34	209
ZONE DE POLICE DE MOUSCRON	1,19	722
ZONE DE POLICE DES 3 VALLÉES	0,27	167
ZONE DE POLICE DU TOURNAISIS	1,33	807
ZONE DE POLICE EIFEL	3,17	1931
ZONE DE POLICE ORNE - THYLE	0,35	215
ZONE DES ARCHES	0,68	415
ZONE DES COLLINES	1,31	795
ZONE HAUTE-MEUSE	0,53	322
ZONE MONTGOMERY	3,01	1829
ZONE NETELAND	1,02	618
ZONE OUEST BRABANT WALLON	0,69	421
ZP ARLON/ATTERT/HABAY/MARTELANGE	2,41	1469
ZP BERNISSART/PÉRUWELZ	0,48	294
ZP CERFONTAINE/DOISCHE/PHILIPPEVILLE	0,23	140
ZP COMINES-WARNETON	0,6	365
ZP DISON/PEPINSTER/VERVIERS	0,87	531
ZP HAUTE SENNE	1,11	675
ZP HUY	3,18	1934
ZP LESSE ET LHOMME	0,29	177
ZP NAMUR	1,02	619
ZP OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	0,43	264
ZUIDERKEMPEN	0,91	552
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>60839</b>

### 2.4.3 Répartition de l'échantillon selon les autres caractéristiques personnelles

Les citoyens ont également été interrogés sur une série d'autres caractéristiques personnelles (hors sexe et âge) dans le but de facilement réaliser des analyses détaillées et d'avoir une vue de la composition par catégorie des citoyens ayant participé à l'enquête.

### **2.4.3.1 Répartition de l'échantillon selon le diplôme le plus élevé**

27% des répondants ne disposent pas de diplôme ou ont un diplôme de primaire ou de secondaire inférieur. 38% des répondants ont un diplôme d'enseignement secondaire supérieur et enfin 35% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur (haute école ou université).

La répartition réelle des diplômes en Belgique nous est fournie par l'enquête socio-économique de 2001. Parmi la population des plus de 18 ans résidant en Belgique, près d'un tiers des citoyens (28,5%) a obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Le reste de la population est composé de personnes ayant obtenu le secondaire inférieur (22,3%) ou le primaire (15,8%). La proportion de personnes n'ayant pas de diplôme est faible (4%) mais pourrait être sous-estimée si l'on fait l'hypothèse que ces personnes pourraient avoir plus tendance à ne pas répondre aux questions concernant la scolarité (6,2% de non réponses). On peut également souligner que plus d'une personne sur cinq a poursuivi avec fruit des études dans l'enseignement supérieur (22,8%).

Il apparaît que, dans notre échantillon, nous avons plus de personnes avec un diplôme élevé (secondaire supérieur ou enseignement supérieur) que la moyenne belge. Cela provient probablement du fait que les personnes moins diplômées ont, de manière générale, moins tendance à participer à une enquête.

### **2.4.3.2 Répartition de l'échantillon selon la situation professionnelle**

Au niveau de la répartition selon la situation professionnelle, la plupart des répondants sont des salariés (44%). Les pensionnés représentent un quart et les étudiants un dixième de l'échantillon. Les autres catégories reprennent les indépendants (8%), les sans emplois ou demandeurs d'emploi (4,8%) et enfin les autres catégories (près de 8%).

### **2.4.3.3 Répartition de l'échantillon selon le type de logement**

Les citoyens qui ont participé à l'Enquête locale de sécurité habitent essentiellement dans des maisons trois ou quatre façades (58%). 24% habitent dans des maisons en rangée et 15% dans un studio ou un appartement.

Les statistiques cadastrales du parc de bâtiments (année de référence 2011) nous montrent la répartition des types de logements en Belgique. Nous avons ainsi 48% de maisons de type ouvert (villa) et demi-ouvert (3 façades), 28% de maisons de type «fermé» (2 façades) et enfin 24% d'immeubles à appartements.

En comparaison avec l'enquête, nous constatons que les répondants habitent plus souvent dans une villa que la moyenne belge. Inversement, le pourcentage de répondants habitant un appartement est moindre dans l'enquête locale de sécurité. Cette différence peut s'expliquer par le fait que ce sont les villes qui comptent proportionnellement plus d'appartements et de maisons mitoyennes et nettement moins de maisons à 3 ou 4 façades. Or, seule une des cinq grandes villes du pays a effectivement participé à l'enquête.

#### **2.4.3.4 Répartition de l'échantillon selon la durée de résidence dans son quartier**

Les réponses suivantes ont été données à la question: «Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier où vous êtes actuellement?» La plupart des répondants habitent depuis plus de 10 ans dans leur quartier (65%). 13% y habitent depuis plus de 5 ans mais moins de 10 ans. 17% y habitent depuis plus d'1 an mais moins de 5 ans. Et, enfin, moins de 5% des citoyens affirment y habiter depuis moins d'un an.

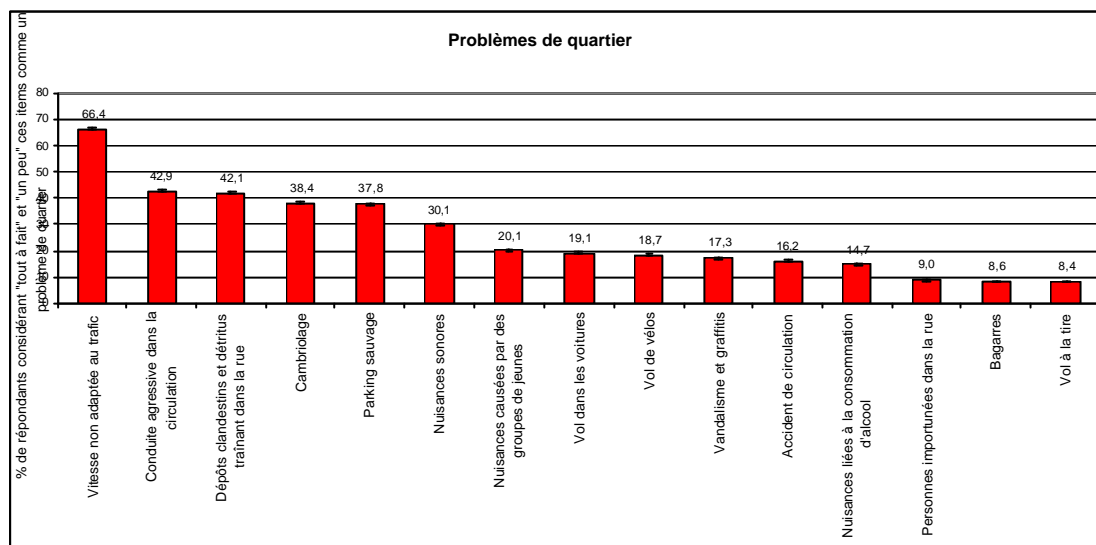
#### **2.4.3.5 Quel est selon vous l'aspect de votre quartier?**

La plupart des citoyens considèrent leur quartier comme plutôt soigné (65%). 15% pensent même que leur quartier est très soigné. À l'inverse, 1/5<sup>e</sup> des répondants le considèrent comme «pas soigné», à savoir 14% «plutôt pas soigné» et 5% «pas du tout soigné».

### 3 Problèmes de quartier

#### 3.1 «Considérez-vous les faits suivants comme un problème dans votre quartier?»

##### 3.1.1 Aperçu général



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau qrt A.1.

Les citoyens qui ont participé à l'enquête locale de sécurité considèrent surtout la vitesse non adaptée au trafic comme un problème dans leur quartier: 2/3 de ceux-ci répondent «tout à fait» ou «un peu» à cette question. Cette problématique se distingue nettement au-dessus des autres (66%).

Nous retrouvons, respectivement, de la deuxième à la cinquième position: la conduite agressive dans la circulation (43%), les dépôts clandestins et débris traînant dans la rue (42%), les cambriolages (38%, plus précisément 38,4%) et le parking sauvage (38%, plus précisément 37,8%). Ensuite, les nuisances sonores sont encore mentionnées par 30% des répondants.

Les problèmes de quartier suivants sont considérés dans 15 à 20% des cas comme problématiques: nuisances causées par des groupes de jeunes (20%), vol dans les voitures (19%), vol de vélos (19%), vandalisme et graffitis (17%), accidents de circulation (16%) et nuisances liées à la consommation d'alcool et de drogues (15%).

Les trois autres problèmes de quartier (personnes importunées dans la rue, bagarres, vol à la tire) sont mentionnés dans moins de 10% des cas.

### **3.1.2 Problème de quartier «vitesse non adaptée au trafic» selon les caractéristiques personnelles**

En ce qui concerne la vitesse non adaptée au trafic, le problème de quartier le plus souvent signalé par les citoyens, une analyse plus détaillée selon les caractéristiques personnelles (âge, sexe, formation, activité professionnelle) a été réalisée.

Ce sont surtout les personnes de plus de 35 ans qui considèrent la vitesse non adaptée au trafic comme «tout à fait» ou «un peu» problématique dans leur quartier (± 69%). Cela touche moins les plus jeunes (15-24 ans) (58%).

Les femmes voient la vitesse non adaptée au trafic comme un peu plus problématique que les hommes: 68% pour les femmes contre 64% pour les hommes (somme de «tout à fait» et «un peu» un problème).

Peu de différences sont observées entre les différents niveaux de formation. Les répondants ayant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ressentent un peu plus que les autres la vitesse non adaptée au trafic comme un problème, autour de 67% contre 66%.

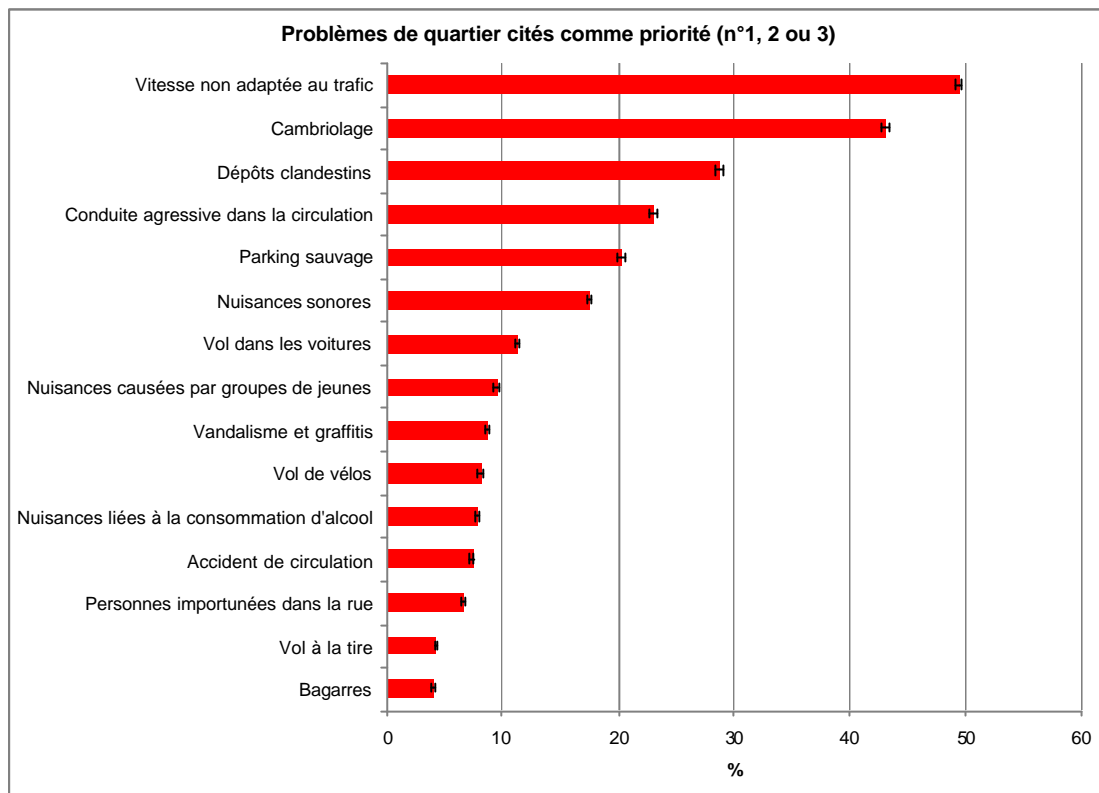
Suivant l'activité professionnelle, ce sont les salariés et les pensionnés qui ressentent la vitesse non adaptée au trafic comme plus importante dans leur quartier (68% à 69%). Les autres catégories (indépendant, étudiant, sans emploi/chercheur d'emploi) tournent autour des 60%.

## **3.2 Priorités**

Il a également été demandé aux citoyens de classer les problèmes de quartier en fonction de la priorité avec laquelle les services de police doivent agir. Nous obtenons ainsi un classement très net.

Le problème de quartier «vitesse non adaptée au trafic», lequel était déjà le plus souvent mentionné par les répondants, revient aussi en première position dans la liste des priorités (49%). Les autres problèmes de quartier qui figuraient dans le top 5 se retrouvent aussi dans les actions prioritaires à mener par la police. L'ordre est néanmoins un peu différent. Le cambriolage, cité en cinquième position comme problématique, prend la deuxième place dans l'ordre des priorités (43%). Aux troisième, quatrième et cinquième places, nous retrouvons respectivement les dépôts clandestins (29%), la conduite agressive dans la circulation (23%) et le parking sauvage (20%). Viennent ensuite les nuisances sonores avec 17%.

Les problèmes de quartier suivants sont mentionnés comme prioritaires dans 10 cas sur 100: vol dans les voitures (11%), nuisances causées par des groupes de jeunes (9,5%) et vandalisme et graffitis (9%). Les autres problèmes de quartier sont moins fréquemment cités, les bagarres étant le moins souvent mentionnées.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau qrt B.3.

La plupart du temps, les citoyens citent comme prioritaire le phénomène qu'ils jugent comme le plus problématique dans leur quartier. Le classement est grosso modo similaire mais pas exactement identique.

### 3.3 Cohésion sociale

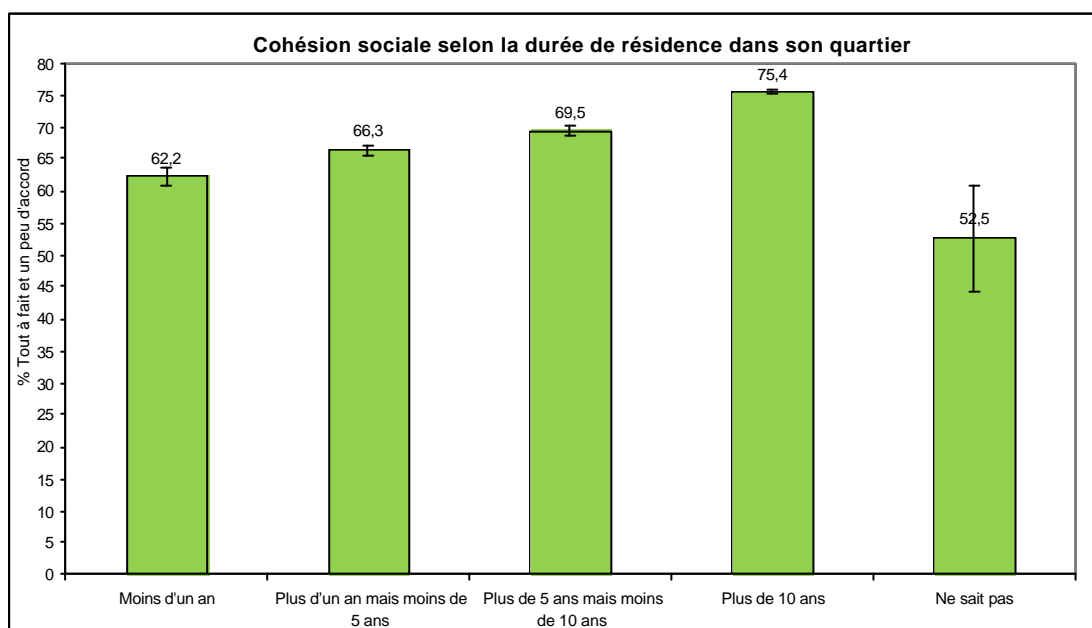
#### 3.3.1 Aperçu général

Il a également été demandé aux citoyens de donner leur avis en matière de cohésion sociale sur base de l'hypothèse: «Les habitants de votre quartier sont prêts à aider les autres voisins».

41% des répondants admettent qu'ils sont «un peu» d'accord avec cette affirmation et 32% affirment être «tout à fait» d'accord car ils constatent, dans une large mesure, une cohésion sociale dans leur quartier.

12% des citoyens restent neutres par rapport à cette affirmation, ils ne se disent ni «d'accord» ni «pas d'accord». Enfin, quelques citoyens considèrent que les personnes du voisinage ne sont pas prêtes à aider les autres: 4% ne sont «pas vraiment d'accord» et 2% «pas du tout d'accord» avec cette affirmation.

#### 3.3.2 Cohésion sociale selon la durée de résidence dans son quartier



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau qrt E.1.1.

Le graphique montre que la cohésion sociale augmente avec le nombre d'années de résidence dans son quartier. Pour les personnes vivant depuis moins d'un an dans leur quartier, le score de cohésion sociale est de 62%. Ce pourcentage atteint 66% pour les personnes qui résident depuis plus d'un an mais moins de 5 ans. Il est de 69% pour les citoyens habitant leur quartier depuis plus de 5 ans mais moins de 10 ans. Enfin pour les répondants qui y habitent depuis plus de 10 ans, le pourcentage de citoyens prêts à s'entraider dans leur quartier atteint 75%.



## 4 Sentiment d'insécurité

### 4.1 Apparition d'un sentiment d'insécurité général

#### 4.1.1 Répartition globale

7,4% des citoyens ayant participé à l'enquête se disent «toujours» (1,8%) ou «souvent» (5,6%) en insécurité. Dans un cas sur quatre, ce sentiment survient «parfois». Deux tiers des répondants affirment n'être que «rarement» (37%) ou «jamais» (29%) en insécurité.

#### 4.1.2 Sentiment d'insécurité général selon les caractéristiques personnelles

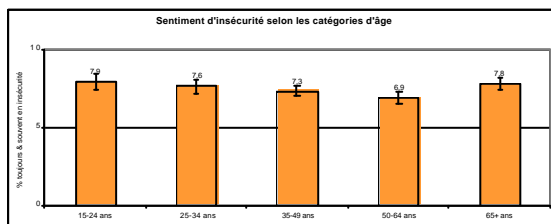
Concentrons-nous sur le profil des répondants qui se disent «toujours» et «souvent» en insécurité.

Les personnes de 50 à 64 ans se sentent légèrement moins en insécurité – 7% – que les autres catégories d'âge.

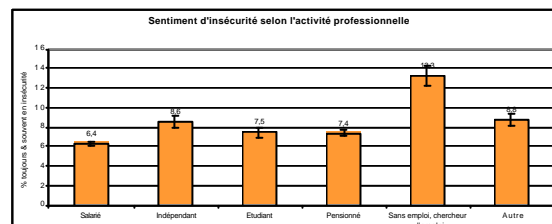
Les femmes (8,6%) se sentent généralement plus régulièrement en insécurité que les hommes (6,2%).

Les citoyens qui ont suivi une formation de l'enseignement supérieur se sentent moins en insécurité (6%) que les personnes qui ne possèdent pas de diplôme ou ont un diplôme du primaire ou secondaire inférieur (8%).

Des différences de comportement existent aussi entre les différentes professions. Les personnes sans emploi ou à la recherche d'un emploi se sentent le plus en insécurité (13%). À l'inverse, les salariés se sentent moins en insécurité (6%) que les autres catégories d'emploi.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ins A.2.1.

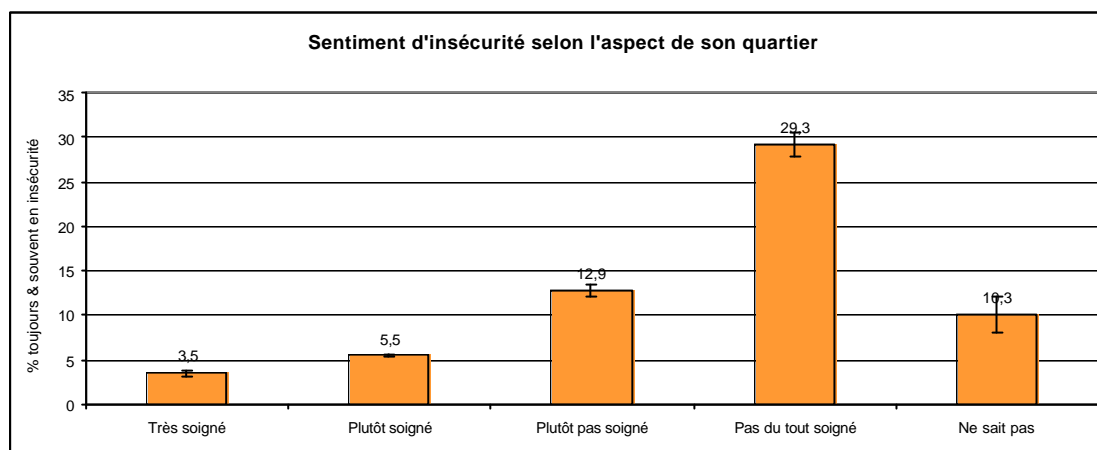


Graphique: Enquête locale de sécurité 2011– Tableau ins A.2.4.

### 4.1.3 Sentiment d'insécurité selon l'aspect de son quartier

D'après les résultats, il apparaît clairement qu'il existe un lien entre l'aspect peu soigné de son quartier et un sentiment d'insécurité élevé.

Le pourcentage de citoyens qui se sentent «toujours» ou «souvent» en insécurité n'est «que» de 3,5% chez ceux qui estiment que leur quartier est très soigné, alors qu'il est de 29% pour les répondants considérant leur quartier comme pas du tout soigné.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ins A.3.

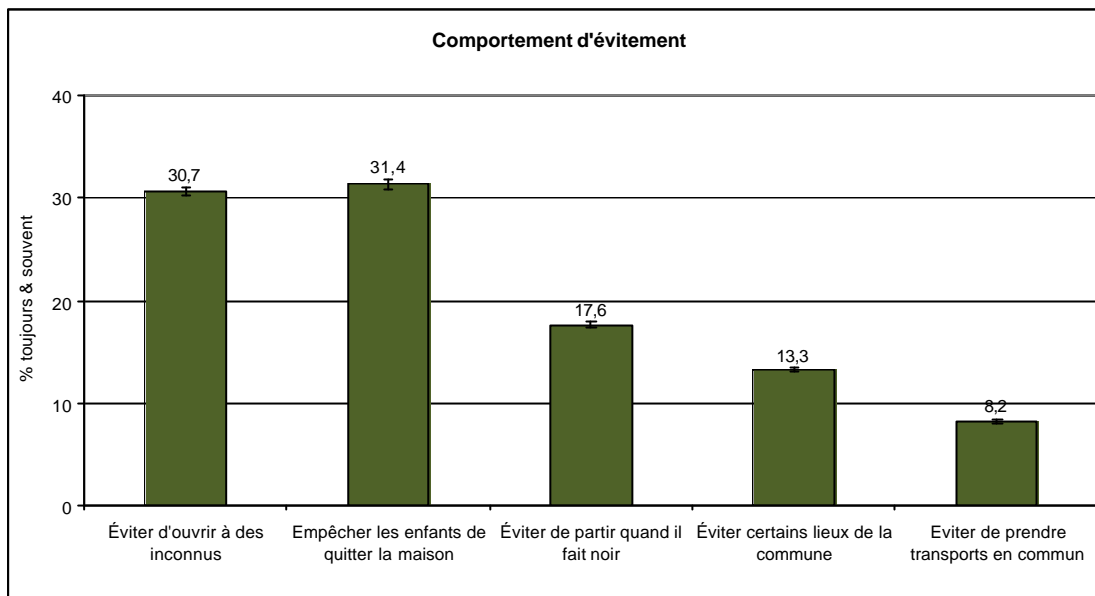
## 4.2 Comportements d'évitement

Le sondage à propos des comportements d'évitement nous apprend que 31% des répondants affirment qu'ils évitent «toujours» et «souvent» d'ouvrir à des inconnus comme réponse à la question «dans quelle mesure adoptez-vous les comportements suivants?».

Les répondants ayant des enfants de moins de 15 ans déclarent éviter, dans 31% des cas, pour des raisons de sécurité, que ceux-ci quittent la maison.

18% des citoyens interrogés disent éviter de partir quand il fait noir et 13% évitent certains lieux de leur commune.

Seuls 8% des répondants disent éviter «toujours» et «souvent» de prendre les transports en commun. Il s'agit du pourcentage le plus faible parmi les comportements d'évitement qui font partie du choix de réponse.

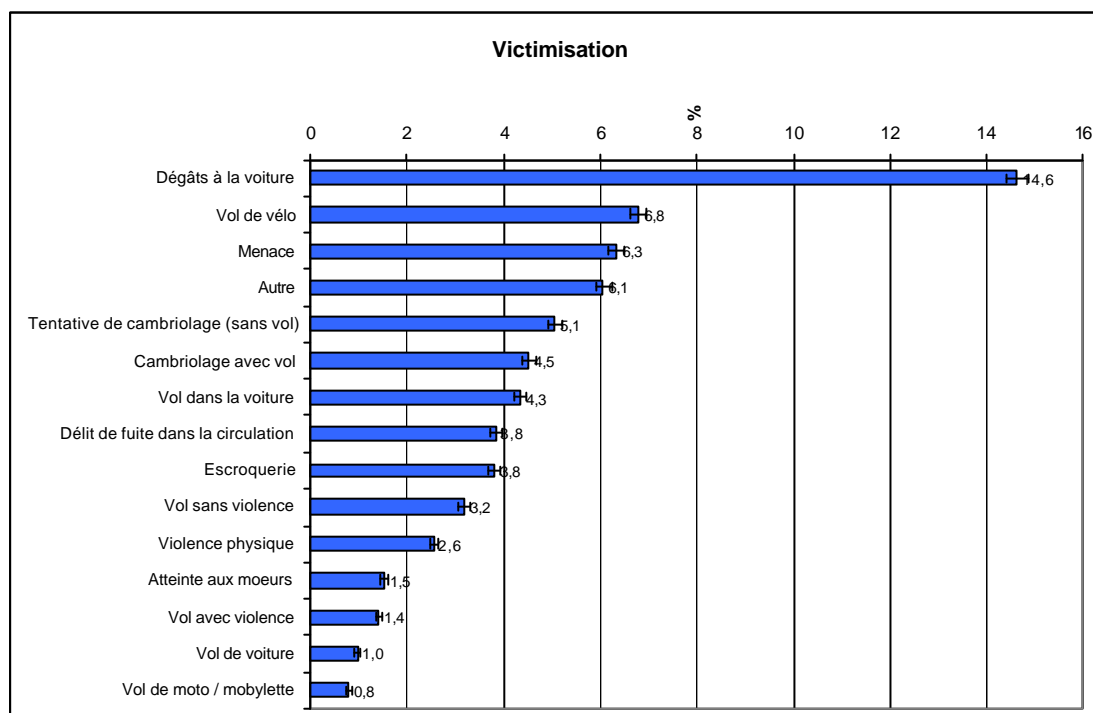


Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ins B.1.

## 5 Victimisation et déclaration

### 5.1 Victimisation

#### 5.1.1 Aperçu de la victimisation selon le type de délits



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau vic A.1.

Il a été demandé à chaque répondant d'indiquer de quelle(s) infraction(s) il/elle ou quelqu'un du ménage a été victime au cours des douze derniers mois. Le graphique ci-dessus en donne un aperçu très net. Les dégâts à la voiture dépassent de loin les autres faits: près de 15% des ménages en ont été victimes.

Parmi le top 3, on retrouve respectivement à la deuxième et à la troisième place les vols de vélo (6,8% des ménages) et les menaces (6,3%). 6,1% des répondants signalent avoir été victimes d'un autre type de délit que ceux repris dans la liste (conflit de voisinage, vol de remorque, insultes, incendie criminel, nuisances sonores, etc.)

Cinq pour cent des répondants déclarent avoir été victimes, au cours des douze derniers mois, d'une tentative de cambriolage (sans vol) (5,1%), voire d'un cambriolage effectif (cambriolage avec vol) (4,5%).

4,3% des ménages ont été victimes d'un vol dans la voiture.

Dans 3,8% des cas, un répondant ou quelqu'un de son ménage a été victime d'un délit de fuite dans la circulation. On retrouve le même pourcentage pour les escroqueries. 3,2% des répondants ont aussi été victimes de vol sans violence. Enfin, 2,6% des ménages ont été victime de violence physique.

Les autres infractions sont mentionnées par moins de 2% des répondants: atteintes aux mœurs (1,5%), vol avec violence (1,4%), vol de voiture (1%) et enfin vol de moto/mobylette (0,8%).

### **5.1.2 (Tentative de) cambriolage selon le type d'habitation**

Les studios et les appartements sont plus souvent la cible des cambriolages que les maisons trois ou quatre façades ou les maisons mitoyennes. Dans près de 7% des cas, c'est un appartement ou un studio qui a été cambriolé dans les douze derniers mois (6,7% précisément). Ce pourcentage tourne autour de 4% pour les répondants habitant dans une villa ou une maison mitoyenne (4,2%).

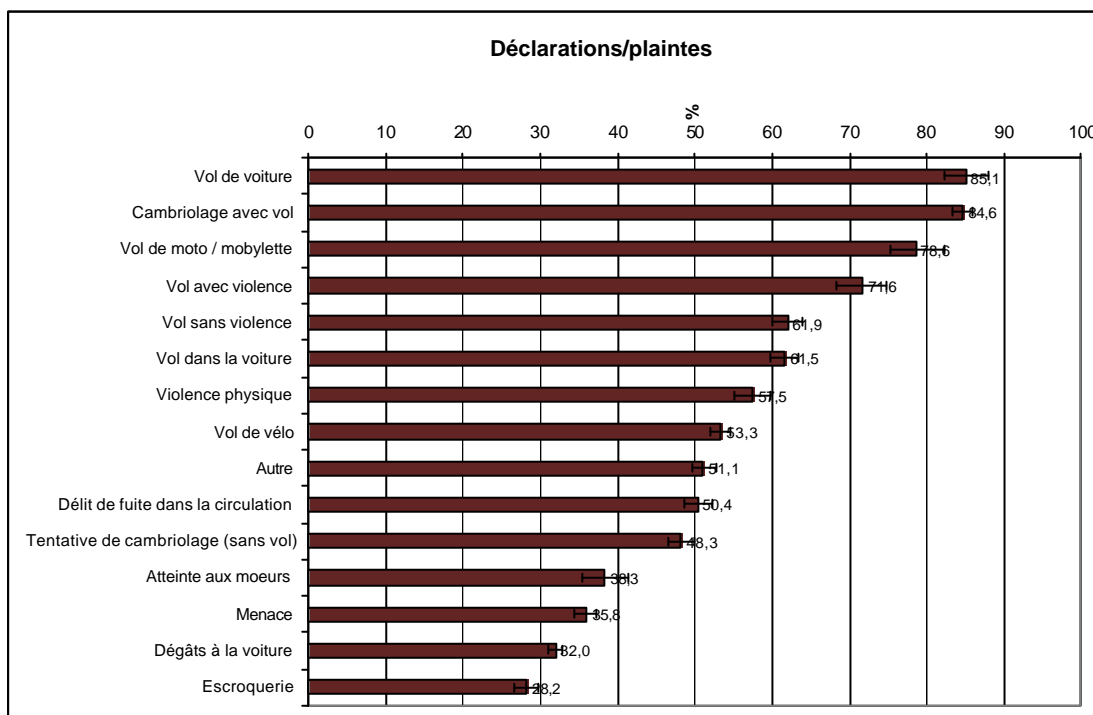
Les mêmes constatations peuvent être faites pour les tentatives de cambriolage: celles-ci ont essentiellement lieu pour les répondants qui habitent dans un studio ou un appartement (6,5%) et un peu moins dans les villas ou maisons 3 façades (4,8%) et dans les maisons en rangée (4,7%).

Pour les deux types de délit, une catégorie «autre type de logement» (logement social, maison de repos, chambre, etc.) est mentionnée par les répondants. Dans ces autres habitations, nous retrouvons 4,6% de cambriolages et 5,9% de tentatives de cambriolage.

## 5.2 Déclaration

### 5.2.1 Aperçu des déclarations/plaintes selon le type de délit

Pour les répondants (ou une personne de leur ménage) victimes d'une infraction, il a également été demandé s'ils avaient déposé une plainte auprès de la police. Les faits qui se produisent le plus ne sont pas spécialement ceux qui sont le plus déclarés à la police. Dans le paragraphe précédent, nous avons constaté que les dégâts à la voiture étaient l'infraction la plus fréquemment rencontrée par les répondants; il s'agit néanmoins de l'infraction qui connaît le plus bas taux de déclaration. Inversement en ce qui concerne les vols de voitures.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau deClA.1

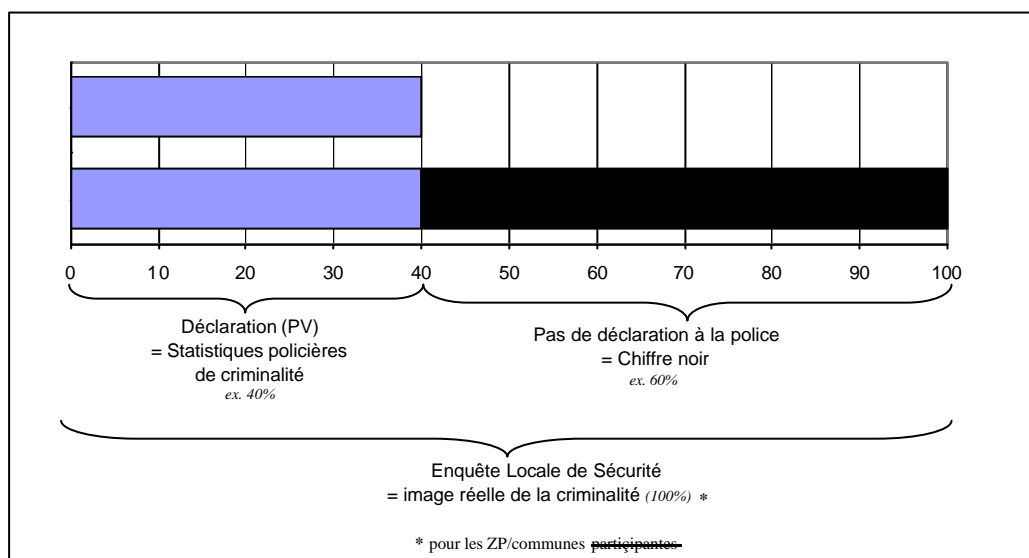
Les infractions «dont les objets présentent un certain capital» sont le plus fréquemment déclarées: vol de voiture (85%), cambriolage avec vol (85%), vol de moto/mobylette (79%). Le vol avec violence, avec ses 72% de plaintes, arrive en quatrième position en matière de déclaration.

La déclaration des vols sans violence (62%) et le vol dans la voiture (61%) tourne autour des 60%, celle de la violence physique est de 57%. Environ la moitié des vols de vélo (53%), de la catégorie «autre» (51%), des délits de fuite dans la circulation (50%) et des tentatives de cambriolage (48%) sont rapportés à la police.

Les autres infractions connaissent des pourcentages de déclaration moindre: atteinte aux mœurs (38%), menace (36%), dégâts à la voiture (32%) et escroquerie (28%).

## 5.2.2 «Dark number»

Lorsqu'un citoyen a été victime d'une infraction et que ce fait a été déclaré à la police, ces données arrivent dans les statistiques de criminalité. Une grande partie des faits n'est donc pas prise en considération dans le cas où les victimes n'ont fait aucune déclaration à la police. L'enquête locale de sécurité peut donner une indication de ce chiffre noir étant donné que, à chaque fois que le répondant a été victime, on pose la question de savoir si le fait a été ou non déclaré. Sur base de ces questions, on peut calculer le pourcentage de déclaration des différents faits et donc le «dark number».



Sur base du taux de déclaration des différents délits, il est possible de calculer le pourcentage de non-déclaration et donc le chiffre noir.

Lorsque le taux de déclaration est bas, le chiffre noir sera élevé et vice versa. Le chiffre noir des vols de voiture sera ainsi de 15% sachant que le pourcentage de déclaration est de 85% (voir graphique decl A.1).

A l'inverse, le chiffre noir pour les délits peu déclarés sera élevé. Ainsi le nombre de faits d'escroquerie présents dans les statistiques de criminalité enregistrée ne sera que de 28% car 72% des répondants n'ont pas porté plainte auprès de la police. Nous pouvons, de cette manière, approcher le nombre de victimes «potentielles», qu'elles aient ou non signé un P.-V. auprès de la police.

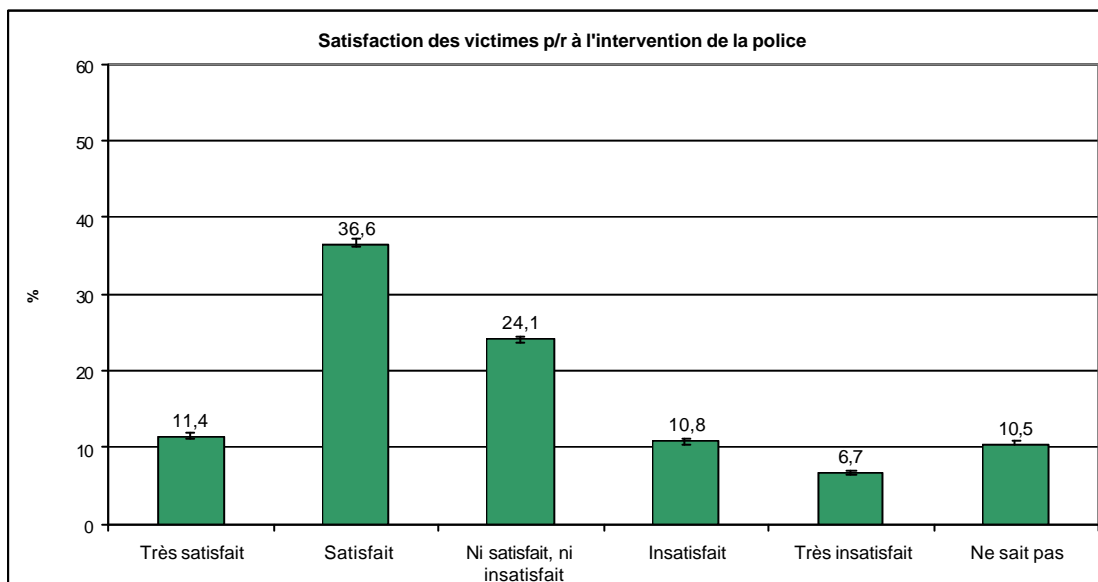
### 5.3 Satisfaction des victimes par rapport à l'intervention de la police

Il a été demandé aux répondants qui avaient eu un contact avec la police dans le cadre d'une victimisation d'évaluer ce contact.

Le niveau de satisfaction a donc été demandé aux victimes par rapport aux actions entreprises par la zone de police à propos du dernier délit.

Près de 37% des victimes se disent satisfaites de l'intervention policière, 11% se considèrent même très satisfaites. Inversement, 18% des victimes ne sont pas satisfaites de l'intervention policière (11% sont insatisfaites et 7% très insatisfaites).

Enfin, 24% des citoyens ayant eu un contact avec la police dans le cadre d'une victimisation se positionne de manière neutre (ni satisfait, ni insatisfait) vis-à-vis de la police qui est intervenue. 10% n'ont pas donné d'avis.

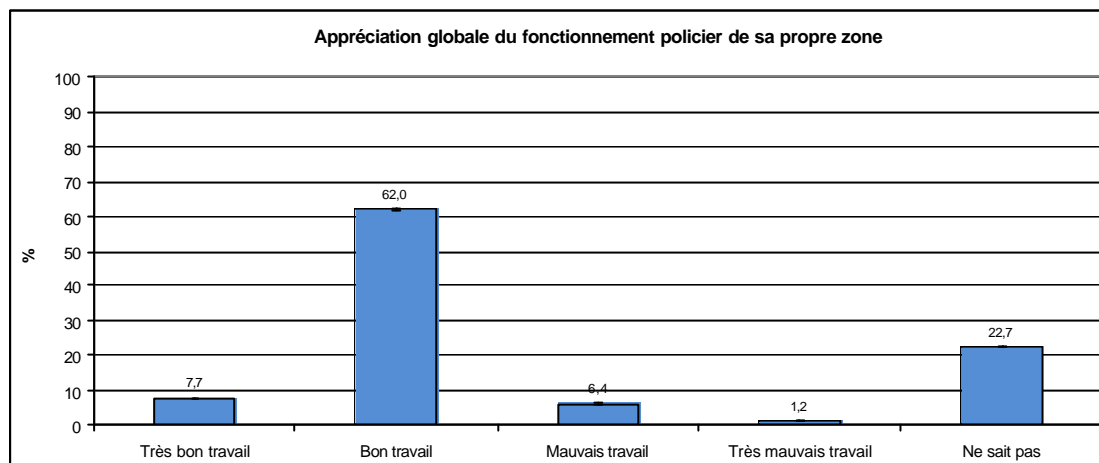


Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau decl B.3.



## 6 Fonctionnement policier de sa propre zone

### 6.1 Principe général: les services de police (de sa propre zone) font du bon/mauvais travail



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol A.1.

Les citoyens ayant participé à l'enquête locale de sécurité donnent une bonne appréciation globale de leur police locale. 70% des répondants estiment que la police de leur propre zone fait du bon (62%) ou même du très bon (7,7%) travail.

À l'opposé, certains citoyens ont un avis négatif à propos de leur zone de police. Il s'agit d'une minorité car seuls 6,4% des répondants estiment que leur zone fait du mauvais travail et 1,2% considèrent qu'il s'agit de très mauvais travail.

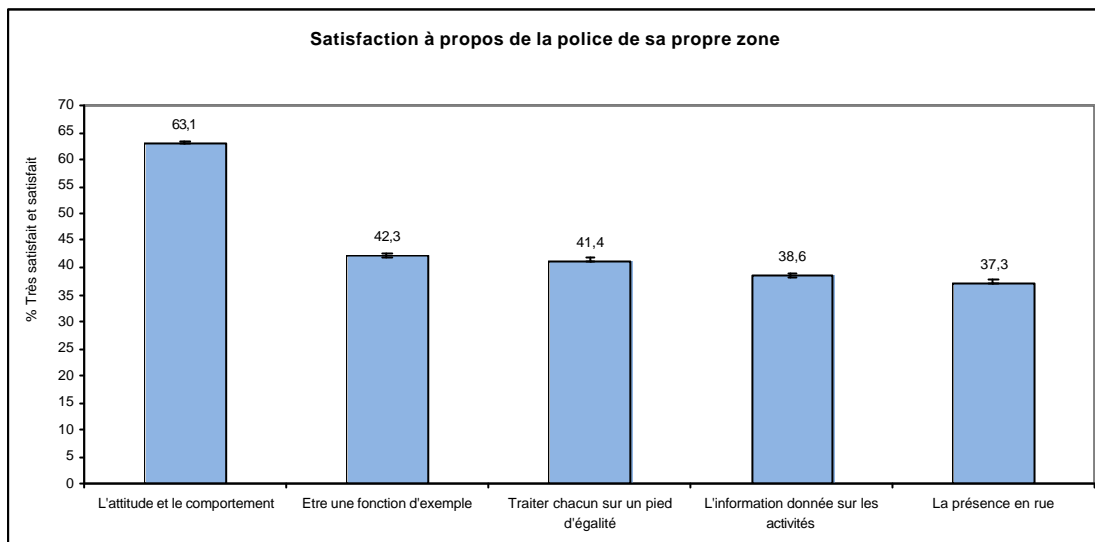
Il faut également tenir compte d'un groupe important de citoyens qui n'ont pas d'opinion à propos de leur police locale: 23% ont répondu «ne sait pas».

### 6.2 Satisfaction à propos de la police de sa propre zone

Les citoyens sont surtout satisfaits à propos de l'attitude et du comportement de la police: 63% se disent «très satisfait» et «satisfait».

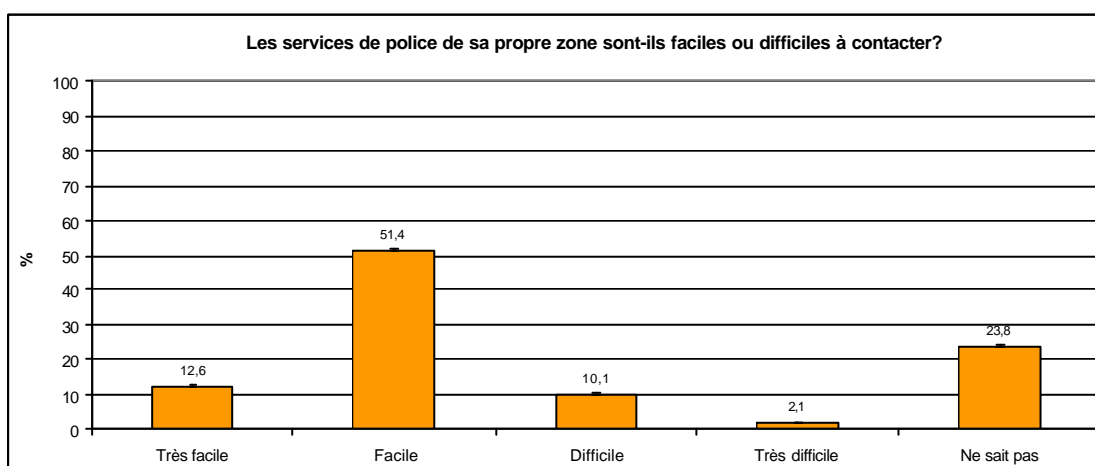
Un bon 40% des répondants disent être (très) satisfaits à propos du fait que la police «soit une fonction d'exemple» (42%) et qu'elle «traite chacun sur un pied d'égalité» (41%).

Enfin, au sujet de l'information donnée par la police sur ses activités et sur la présence en rue, les citoyens sont (très) satisfaits pour respectivement 39% et 37%.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol C.1.

### 6.3 «Les services de police (de sa propre zone) sont-ils faciles ou difficiles à contacter?»



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol C.3.

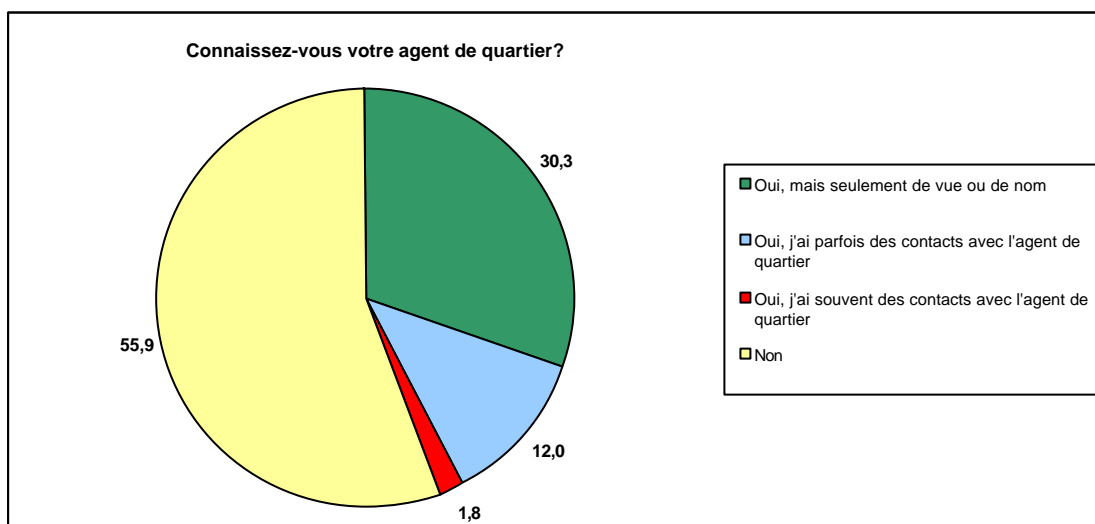
Un peu plus de la moitié des répondants considèrent que les services de police de leur propre zone sont faciles à contacter (51%). Un huitième trouve que ce contact est même très facile.

À l'inverse, un dixième des répondants affirment trouver ce contact plus difficile (10%). Une minorité le considère même comme très difficile (2,1%).

Un groupe non négligeable ne se prononce pas. En effet, 24% des personnes interrogées ont répondu «ne sait pas» à la question de savoir si la police était facile ou difficile à contacter dans leur propre zone.

## 6.4 L'agent de quartier

### 6.4.1 «Connaissez-vous votre agent de quartier?»



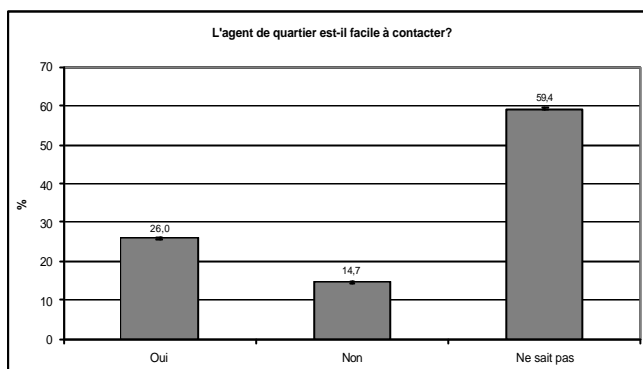
Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.1.

La plupart des habitants ne connaissent pas leur agent de quartier. 56% des citoyens ont répondu «non» à la question «connaissez-vous votre agent de quartier?». 30% des répondants le connaissent uniquement de vue ou de nom. 12% affirment avoir parfois un contact avec celui-ci. Et une minorité (1,8%) a souvent des contacts avec lui/elle.

Ce sont les jeunes (15-24 ans) qui connaissent le moins l'inspecteur de quartier. En effet, 67% des jeunes ont répondu «non, je ne le connais pas». L'agent de quartier est un petit peu mieux connu chez les 25-34 et 35-49 ans où approximativement la moitié le connaît.

Les femmes connaissent un peu moins bien leur agent de quartier que les hommes (58% de «non» contre 54%). Ce sont aussi les répondants avec un plus haut diplôme qui le connaissent moins (60% contre un peu plus de 50% pour les autres). Selon l'activité professionnelle, ce sont les étudiants qui le connaissent le moins bien (71% de «non» contre 50 à 60%).

#### 6.4.2 «L'agent de quartier est-il facile à contacter?»

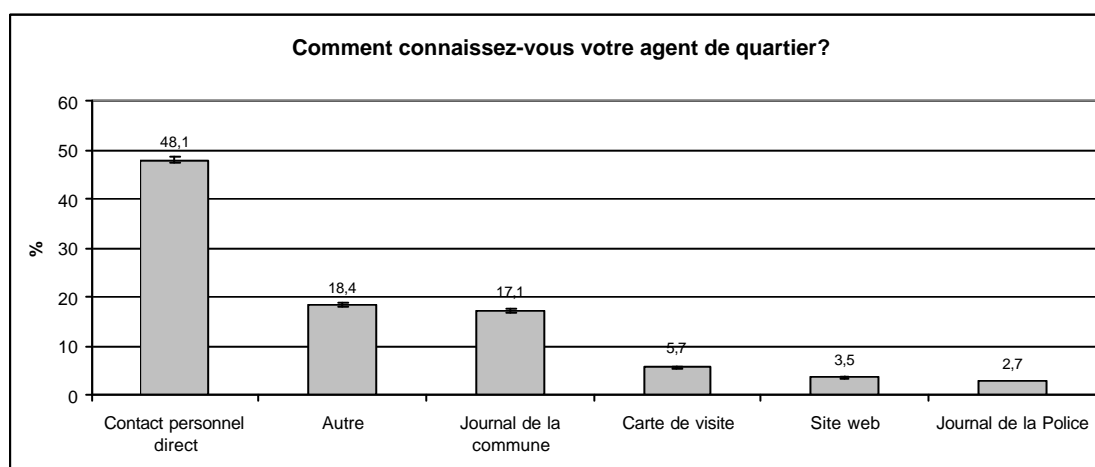


A la question de savoir si l'agent de quartier est facile à contacter, 59% des répondants n'ont pas d'opinion (réponse: ne sait pas). Probablement les citoyens qui n'ont jamais eu l'occasion d'avoir un contact avec lui.

26% répondent «oui», l'agent de quartier est facile à contacter. 15% répondent «non».

Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.2.

#### 6.4.3 «Comment connaissez-vous votre agent de quartier?»



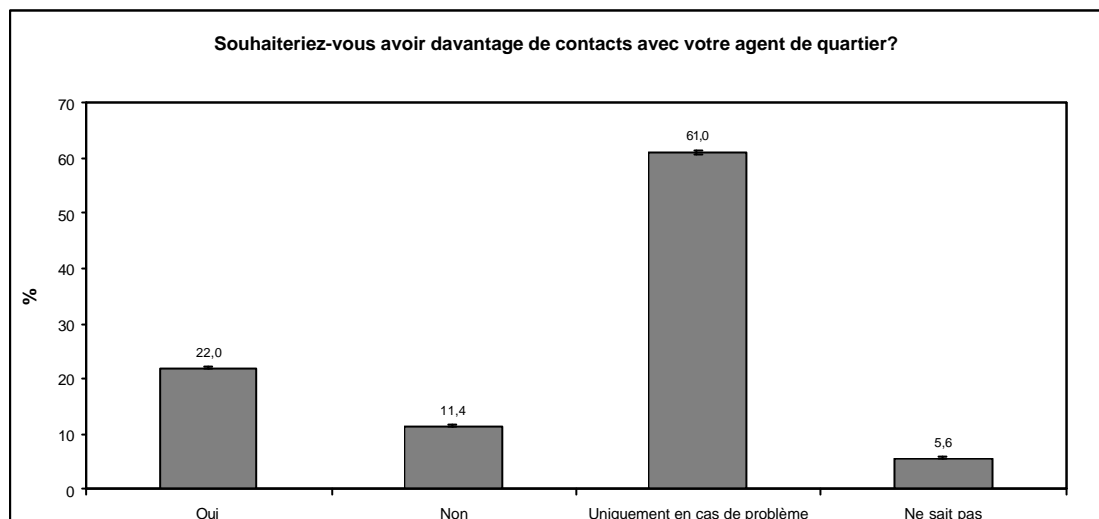
Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.3.

Parmi les habitants qui connaissent leur agent de quartier – près de 50% des cas – c'est par un contact direct personnel avec lui que la plupart le connaissent.

17% le connaissent via le journal communal. Dans une moindre mesure, l'agent de quartier est connu grâce à sa carte de visite (5,7%), via le site internet (3,5%) ou grâce au journal de la police (2,7%).

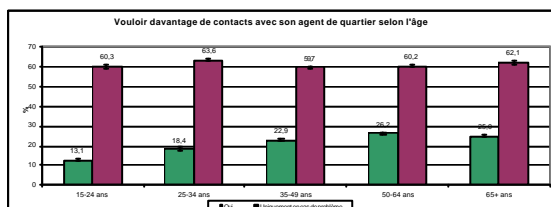
18% des répondants disent le connaître au travers d'une autre manière (domiciliation, plainte, bouche à oreille, convocation, rencontre en rue, etc.). Ces autres manières concernent essentiellement des «contacts personnels directs» mais probablement, de l'avis des répondants, moins «fort» qu'une réelle conversation.

#### 6.4.4 «Vouloir davantage de contacts avec l'agent de quartier»

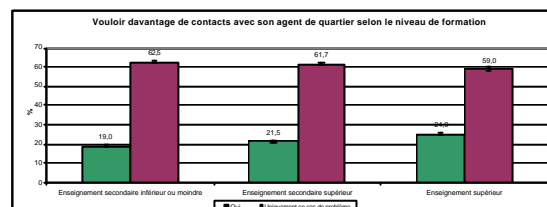


Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.4.

22% des citoyens souhaitent davantage de contact avec leur agent de quartier. À l'inverse, un dixième (11%) des répondants n'en éprouvent pas le besoin. La plupart des répondants (61%) ne souhaitent avoir plus de contacts avec leur agent de quartier qu'en cas de problème.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.4.1.



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau pol D.4.3.

Le souhait d'avoir davantage de contacts avec son agent de quartier augmente avec l'âge. Les répondants de plus de 50 ans répondent deux fois plus «oui» au besoin d'avoir un contact plus régulier avec l'agent de quartier que les plus jeunes (15-24 ans): 26% contre 13%.

Les hommes (24%) souhaiteraient aussi davantage de contacts que les femmes (20%). En cas de problèmes, nous pouvons faire la constatation inverse: les femmes (63%) souhaiteraient davantage de contacts en cas de problème avec leur agent de quartier que les hommes (58%).

Une constatation similaire peut être faite selon le niveau de formation. Le souhait d'avoir plus de contacts augmente avec le niveau du diplôme. Plus ce niveau de formation est élevé, plus le désir de contact est grand: 19% (pas de diplôme ou secondaire inférieur), 21% (secondaire supérieur) et 25% (enseignement supérieur). À l'inverse, en cas de problème, les personnes avec un niveau de diplôme moindre (secondaire inférieur ou supérieur) ont besoin de plus de contacts (62% contre 59%).

Au niveau des activités professionnelles, ce sont moins les étudiants (13%) et plus les pensionnés (26%) qui souhaitent davantage de contact. Les citoyens qui aimeraient plus de contact en cas de problèmes sont surtout les sans emploi ou demandeurs d'emploi (64% contre 59% à 62% pour les autres catégories).

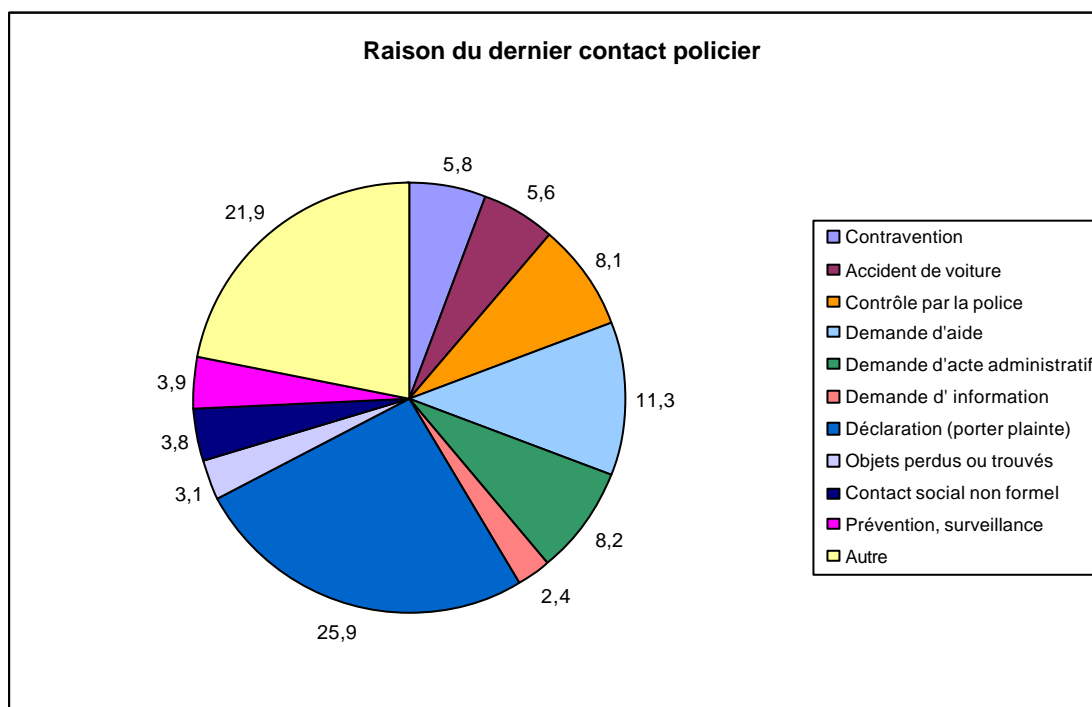
## 7 Dernier contact policier

### 7.1 Contact personnel avec la police de sa propre zone durant les 12 derniers mois

Près de 40% des habitants ont eu un contact au cours des douze derniers mois avec la police de leur propre zone. Dans 26% des cas, c'est le répondant lui-même qui a établi le contact. Dans 12% des cas, le contact vient de la police.

59% des personnes interrogées n'ont pas eu de contact personnel avec la police locale. Une petite proportion ne le savait plus (2,4%).

### 7.2 Raison du dernier contact policier



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ctc B.1.

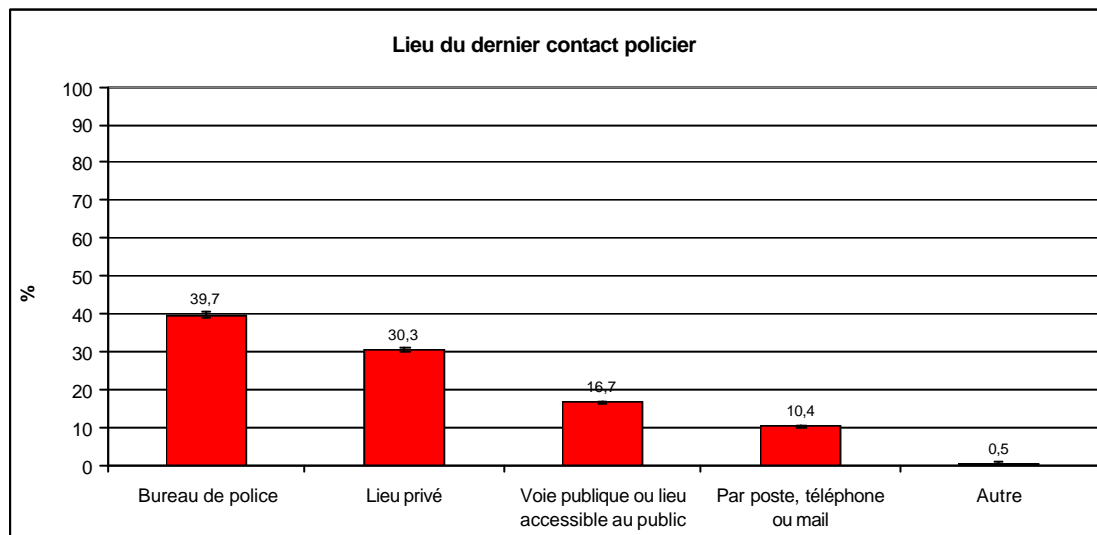
Aux répondants ayant eu un contact avec la police locale au cours des douze derniers mois, il a été demandé quelle était la raison du dernier contact.

La plupart des citoyens ont eu contact avec la police pour déposer une plainte (26%). Dans 11% des cas, il s'agissait d'une demande d'aide. Moins d'une fois sur dix (8%), il s'agissait d'une demande d'un acte administratif (ex. perte de carte d'identité ou de permis de conduire, etc.). Dans 8% des cas, il s'agissait d'un contrôle par la police.

Dans une moindre mesure les contraventions ou les accidents de voiture sont la raison du dernier contact (6%). Les dernières raisons sont citées dans moins de 4 cas sur 100, à savoir: la prévention et la surveillance, le contact social non formel, les objets perdus ou trouvés et la demande d'information.

Dans un peu plus d'un cas sur cinq (22%), les répondants donnent encore d'autres raisons à ce dernier contact (déménagement, décès, feu, inondation, permis de port d'arme, voiture mal garée, tapage nocturne, etc.).

### 7.3 Lieu du dernier contact policier



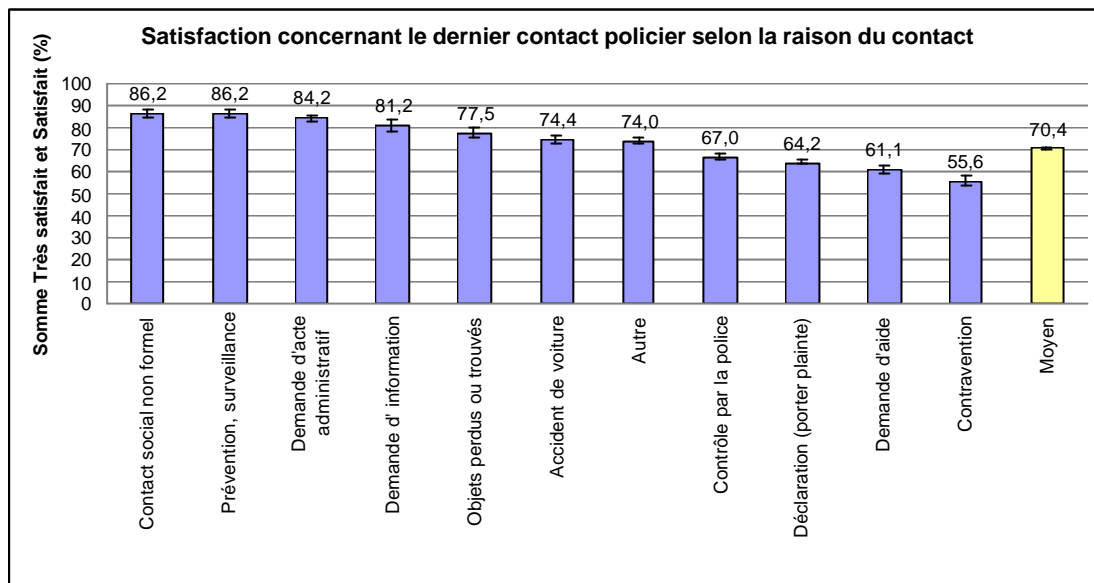
Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ctc C.1.

La plupart des contacts avec la police locale ont lieu au bureau de police (40%). Dans 30% des cas, ce contact s'est déroulé dans un lieu privé (à la maison du répondant, chez des amis, etc.). 17% des citoyens ont eu contact avec la police sur la voie publique ou un lieu accessible au public (magasin, café, etc.). Un dixième des citoyens ont eu contact avec la police par téléphone ou par la poste ou encore par e-mail.



## 7.4 Satisfaction concernant le dernier contact policier

### 7.4.1 Satisfaction selon la raison du contact



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ctc D.1.

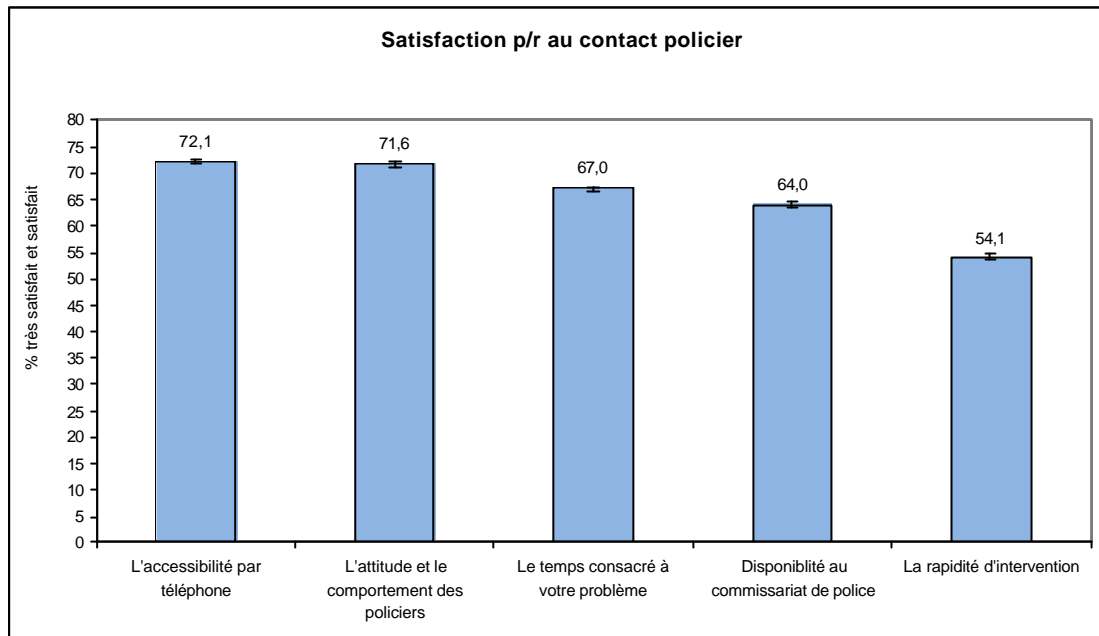
Le graphique ci-dessus donne un aperçu du lien entre la raison du dernier contact avec la police et la satisfaction à propos de ce contact.

En moyenne, 70% des répondants se disent «satisfaits» à «très satisfaits» du dernier contact policier.

Les citoyens qui ont eu contact pour les raisons suivantes avec la police locale sont plus satisfaits que la moyenne: contact social non formel (86%); prévention, surveillance (86%); demande d'acte administratif (84%); demande d'information (81%); objets perdus ou trouvés (77%); et accident de voiture (74%). La catégorie «autre raison de contact» (conseil technoprévention, déménagement, mauvais stationnement, etc.) connaît aussi une satisfaction supérieure à la moyenne (74%).

Les citoyens sont un peu moins satisfaits (satisfaction inférieure à la moyenne) lors des raisons de contact suivantes: contrôle par la police (67%); déclaration/porter plainte (64%); demande d'aide (61%) et contravention (56%).

## 7.4.2 Satisfaction par rapport au contact policier



Graphique: Enquête locale de sécurité 2011 – Tableau ctc E.1.

Les citoyens qui ont eu contact avec la police de leur propre zone sont surtout (très) satisfaits de l'accessibilité par téléphone et de l'attitude (72%) et du comportement des policiers (72%).

67% des répondants étaient (très) contents du temps consacré par les policiers à leur problème et 64% de leur disponibilité au commissariat de police. Enfin, la rapidité d'intervention connaît un taux de satisfaction un peu moindre (54%).

En observant l'évaluation de la rapidité d'intervention – avec un score de satisfaction, comme mentionné ci-dessus, de 54% – selon la raison du contact avec la police, on constate que les citoyens sont tout de même plus satisfaits lorsqu'il s'agit d'un accident de voiture (61%); de prévention, surveillance (60%); d'objets perdus ou trouvés (59%) ou de la catégorie «autre» (57%).

Par contre, lorsqu'il s'agit de demande d'information, une contravention ou un contrôle par la police, la satisfaction n'est que, respectivement, de 49%, 45% et 41% à propos de la vitesse d'intervention.